

ANNONCES LEGALES

844101
PREFECTURE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA REVISION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE LA COMMUNE DE VALENSOLE

Par arrêté préfectoral n° 2018-117-005 en date du 27 avril 2018, l'ouverture d'une enquête publique concernant la révision du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN) de la commune de Valensole a été prescrite. Le projet du PPRN peut être modifié à l'issue de l'enquête publique. Si ces modifications remettaient en cause l'économie générale du projet du PPRN, une nouvelle enquête publique serait organisée sur la base du projet modifié du PPRN.

Par suite, la révision du PPRN devra être approuvée par arrêté du Préfet des Alpes-de-Haute-Provence.

Monsieur Alex SICILIANO a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique par décision n° E1800023/13 du Président du Tribunal administratif de Marseille.

Celle-ci se déroulera durant de 36 jours, sur la période ci-dessous :
du lundi 28 mai 2018 à 8h 30 au vendredi 2 juillet 2018 à 17h

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sur support papier et sur poste informatique seront consultables en mairie de Valensole, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 15h à 17h

le vendredi de 8h à 12h et de 15h à 16h 30

Le projet du PPRN est consultable et téléchargeable sur le site des services de l'État dans le département : www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Le Commissaire enquêteur recevra en personne le public en mairie de Valensole :
le lundi 28 mai 2018 de 8h 30 à 12h
le samedi 16 juin 2018 de 8h 30 à 12h
le lundi 2 juillet 2018 de 14h à 17h

Le public pourra consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête à sa disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ou les adresser par courrier postal à Monsieur le Commissaire enquêteur en mairie de Valensole, ou par messagerie à l'adresse électronique suivante : enquete-publique-pprn-valensole@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Les observations par correspondance ou messagerie devront parvenir avant la date de clôture de l'enquête et préciser le nom de l'expéditeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Le registre d'enquête et les observations écrites par correspondance ou messagerie électronique seront mis en ligne sur le site www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Des informations concernant le projet du PPRN peuvent être demandées à :
Monsieur le Directeur départemental des territoires - Pôle Risques - Avenue Demontzey - CS 10211
04002 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur pendant 1 an, à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie de Valensole, à la Direction départementale des territoires et à la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, ainsi que sur le site www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr

PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

AVIS AU PUBLIC

APPROBATION DE LA REVISION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS DE LA COMMUNE DE RIEZ

Par arrêté préfectoral n°2018-110-208 en date du 20 avril 2018, la révision du plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la commune de Riez a été approuvée.

Cette révision porte sur les risques d'inondations et mouvements de terrains, risque de retrait-gonflement des argiles et risque d'incendies de forêt. Les nouvelles cartes de zonage réglementaire remplacent les précédentes. Des notes explicatives relatives à chaque risque présentent le cadre réglementaire et les motifs de la révision.

L'arrêté préfectoral sera affiché pendant un mois en mairie de Riez et au siège de la Communauté d'agglomération Durance Lubéron Verdon Agglomération. Les documents seront consultables en ligne sur le site de la Préfecture des Alpes de Haute Provence <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr>

AVIS

« Par délibération N° 18/14 du 28 mars 2018, le conseil municipal à l'unanimité, a décidé

- la reprise de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Esparron de Verdon, en tenant compte des prescriptions (SCOT, SRADDET, PLH, Grenelle de l'environnement, Loi Alur, Montagne, Charte du Parc Naturel Régional du Verdon, Plan Massif du Plateau de Valensole, POPI, etc.) souhaitées par les différents services de l'Etat, du PNRV ainsi que les différentes associations qui souhaitent être concertées

- que l'élaboration du PLU porte sur l'intégralité du territoire des communes d'Esparron de Verdon et d'Albosc, conformément à l'article L 153-1 du code de l'urbanisme

- que l'élaboration du PLU a pour objectif de préciser les orientations communales dans le cadre des nouvelles réglementations.

- que la concertation est ouverte et mise en œuvre selon les modalités suivantes : réunions et débats publics, parution sur le site internet communal ainsi que le relais de l'information par SMS outil communal

- de lancer un appel à concurrence pour le choix d'un Cabinet qui reprendra et terminera l'étude de l'élaboration du PLU de la commune d'Esparron de Verdon.

La délibération complète visée par les services de la Préfecture, est affichée en mairie pendant un mois à compter de ce jour, elle est également consultable sur le site internet de la commune »

**Pour consulter gratuitement
et répondre électroniquement
aux appels d'offres**

845401

AVIS AU PUBLIC Département des Alpes Haute-Provence COMMUNE D'ENCHASTRAYES

ENQUETE PUBLIQUE SUR LA REVISION DU POS EN PLU

Par arrêté municipal n° 2018-56 du 04/05/2018,

Le Maire d'ENCHASTRAYES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant la révision du Plan d'occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

M. Marc CONSTANS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le président du Tribunal Administratif de Marseille par décision du 11/04/2018.

L'enquête se déroulera à la mairie du 1er juin au 2 juillet 2018 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture pour une durée de 32 jours. Le dossier est consultable en mairie sur poste informatique et au format papier et sur le site Internet (www.enchastrayes.fr).

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les :

- 1er juin 2018 de 9h00 à 12h00
- 15 juin 2018 de 14h00 à 17h00
- 21 juin 2018 de 9h00 à 12h00
- 02 juillet 2018 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse postale de la Mairie - Le Village - Place de l'Eglise - 04400 ENCHASTRAYES (Enquête publique PLU - A l'attention du Commissaire enquêteur) ou par mail : plu-enchastrayes@orange.fr

La personne responsable du projet de Révision du POS en PLU est M. Albert OLIVERO, Maire d'Enchastrayes. Les dossiers d'enquête publique comprenant les informations environnementales sont consultables en mairie et l'avis de l'Autorité environnementale est tacite. Des informations pourront être demandées auprès du secrétariat de mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, pendant une durée d'un an.

A la suite de cette enquête, l'autorité compétente pour prendre les décisions d'approbation est le Conseil Municipal.

Toute personne pourra obtenir le dossier de l'enquête publique auprès de la mairie à sa demande et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le Maire
Albert OLIVERO

VIE DES SOCIETES

842700

ERRATUM

Dans l'annonce parue le 24/04/2018, ordre 840851, il était mentionné « Clôture de liquidation » mais il fallait lire « AVIS DE DISSOLUTION ».



Me CLAUDEL,
notaire à COURCELLES CHAUSSY (57530),
1 Allée des Aubépines

ACCEPTATION DE SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Par déclaration enregistrée au TGI de DIGNE LES BAINS, le 23 avril 2018 sous numéro de succession 04070-18/00352, la succession de Monsieur Bernard DORVEAUX, retraité, demeurant à MANOSQUE (04100), La Tringue d'Isnard, Bâtiment 1, divorcé de Madame Evelynne Jocelyne Pierrette BREYARD, suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de SENS (89100) le 7 mars 2006, et non remarié, décédé à MANOSQUE (04100), le 21 juin 2013, a été acceptée à concurrence de l'actif net par son seul héritier, Monsieur Olivier Nicolas DORVEAUX, informaticien, célibataire, demeurant à ARCUEIL (94110), 32 rue de la Division du Général Leclerc, fils du défunt.

L'inventaire prévu par l'article 790 du Code civil a été dressé par Me Catherine CLAUDEL le 17 avril 2018 et déposé le 23 avril 2018 auprès du TGI de DIGNE LES BAINS.

Conformément à l'article 792 du Code civil, les déclarations de créances de la succession sont à notifier à l'Etude de Me CLAUDEL, notaire à 57530 COURCELLES-CHAUSSEY, 1 allée des Aubépines, où domicile est élu, au plus tard dans les 15 mois de la publicité prévue à l'article 788 du Code civil.

POUR AVIS
Me CLAUDEL, notaire.

PUBLICATION D'ANNONCES

Officielles, Légales, Vie des sociétés...

www.laprovence-legales.com
CONTACTS : info@laprovence-legales.com - Téléphone : Mairie 04 91 84 46 96 / Céline N. Guyon 04 91 84 80 19

Nos experts sont à votre service
pour vous accompagner dans votre projet

- Saisie en ligne de vos annonces légales via une plateforme facile d'utilisation et accessible 24h/24.
- Mise à disposition de modèles d'annonces pour vous accompagner dans la rédaction.
- Obtention de votre attestation de parution immédiate. Consultation du résumé des annonces légales avec une recherche multicritères.

Devis et conseils

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE PIERRERUE
M. DIDIER DERUPTY - MAIRE
La Promenade
04300 PIERRERUE
Tél : 04 92 75 16 61
L'avis implique un marché public

OBJET : Construction d'un sanitaire PMR et rénovation de la toiture du préau

PROCÉDURE : Procédure adaptée

FORME DU MARCHÉ : Prestation divisée en lots : oui
Lot N° 1 - Terrassements/ Gros Oeuvre/Dallages/Carrelages/ Menuiseries
Lot N° 2 - Charpente/Couverture/ Zingerie
Lot N° 3 - Equipement électrique
Lot N° 4 - Plomberie sanitaires

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60% Valeur technique de l'offre
40% Prix

REMISE DES OFFRES : 24/05/18 à 12h00 au plus tard.

ENVOI À LA PUBLICATION LE : 30/04/2018
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

845386

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

procédure adaptée - travaux
(article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)

1/ IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Commune de MARCOUX
Mairie - 04420 MARCOUX
tel 04 92 35 41 05 - mairiemarcoux04@orange.fr

2/ OBJET DE LA CONSULTATION

Création de 3 logements (1 deux pièces et 2 studios) répartis sur 2 maisons mitoyennes dans le vieux village de Marcoux, en face de l'église du XIIe siècle inscrite au répertoire des monuments historique.

3/ CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux sont répartis en une seule tranche et 8 lots :

- Lot 1 : Démolition, gros-oeuvre
- Lot 2 : Serrurerie
- Lot 3 : Menuiseries bois
- Lot 4 : Cloison, doublage, isolation
- Lot 5 : Carrelage
- Lot 6 : Peinture
- Lot 7 : Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires
- Lot 8 : Électricité, courants faibles

4/ RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Les dossiers sont à télécharger sur la plate-forme de dématérialisation : www.sudest-marchespublics.com

Ou auprès de la mairie de MARCOUX
mairie ouverte de 9H à 12H (du lundi au vendredi) et de 14H à 17H (mardi et jeudi)

5/ VISITE DES LOCAUX

Les visites auront lieu (se présenter devant les locaux) :

- le 18 mai 2018 à 14h
- le 24 mai 2018 à 14h

6/ DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

MAIRIE DE MARCOUX
Mairie - 04420 MARCOUX

7/ DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : lundi 4 juin 2018 à 17H

8/ DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Pour les renseignements administratifs
Mairie de Marcoux - 04420 MARCOUX
tel 04 92 35 41 05 - mairiemarcoux04@orange.fr
Pour les renseignements techniques
Benoît SEJOURNÉ architecte
19 avenue Joseph Reinach - 04000 DIGNE-LES-BAINS tel 04 92 62 25 21 - benoit.sejourne@orange.fr

9/ DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : vendredi 4 mai 2018

845448



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

AREA PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
M. Laurent GELLE LACROIX - Directeur Général
pour le compte de la Région PACA
29 Bd Charles Nèdelec
13331 Marseille - Cedex 03

RÉFÉRENCE ACHETEUR : 9E6ATXXA
L'avis implique un marché public

OBJET : Travaux de mise en sureté du lycée Alexandra DAVID NEEL à Digne Les Bains (04)

PROCÉDURE : Procédure adaptée

FORME DU MARCHÉ : Prestation divisée en lots : oui

- Lot N° 1 - CLOTURES - SERRURERIE
- Lot N° 2 - MACONNERIE VOIRIE DIVERS
- Lot N° 3 - MENUISERIES - OSSATURES BOIS
- Lot N° 4 - ELECTRICITE

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération